



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DE LA PRODUCTION  
D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 23 avril 2019

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, 2e étage Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Dossier R-4070-2018 - Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées**

Madame la Secrétaire,

En réponse à votre demande datée du 18 avril 2019, l'AQPER tient à vous informer qu'une période de 60 minutes devrait s'avérer suffisante afin de présenter ses commentaires et interventions lors de la rencontre préparatoire du dossier en rubrique. Me Nicolas Dubé, M. Nicolas Dubé, un représentant des propriétaires éoliens ainsi que le soussigné participeront à la rencontre.

À la lumière de l'information qui y sera présentée par la requérante et de l'information complémentaire obtenue, conformément à la décision D-2019-48, l'AQPER informera la Régie sur sa volonté de poursuivre plus à fond son intervention dans ce dossier. Le cas échéant, l'AQPER présentera une demande d'intervention conforme aux exigences du Règlement sur la procédure de la Régie de l'Énergie ainsi qu'un budget de participation.

Espérant le tout conforme à vos attentes, je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président-directeur général



Jean-François Samray